

Intervention proposée dans le cadre de l'Université Rurale du Clunisois (URC)

Un maire de famille

Intervention le
Jeudi 1er décembre 2016 à La Vineuse

avec **Nicolas DEBRAY**

- **Intervenant :**
Nicolas Debray
- **Mode d'intervention :**
Conférence gesticulée suivie d'un débat
- **Coordonnées :**
3 rue des champs Gognet
25 270 Crouzet-Migette
06 71 95 62 54
contact@nicolasdebray.org
http://
www.nicolasdebray.org



DANS CE NUMÉRO :

Présentation de l'intervenant	1
Les grands pâtisseries du mille-feuille	2
Nicolas Debray, agitateur de particules démocratiques	2 3
S'interroger sur la fragilité de la démocratie	3
Des éléments abordés lors des débats	4 5
Quelles sont les revendications ou espérances évoquées pour l'avenir ?	5 6
Quelques citations issues de la conférence	7

Présentation de l'intervenant

De 2004 à 2014, Nicolas Debray a été maire de la commune d'Etival-les-Ronchoux, en Franche-Comté, dans le Haut-Jura. Son engagement lui a permis d'harmoniser le développement de son territoire et son développement personnel. Au terme de son mandat, il s'est lancé dans le partage de son expérience et de son enthousiasme par le biais d'une technique de théâtre lancée par Franck Lepage au niveau national : la conférence gesticulée. Un concept hybride entre spectacle et

conférence. Un cocktail à base d'expériences personnelles judicieusement agrémentées d'humour, de culture et de politique.

Nicolas Debray est préoccupé par cette réforme territoriale qui en s'attaquant au millefeuille français pourrait attenter à la démocratie.

Avec son spectacle "Un maire de famille", il veut faire réfléchir et interroger les rouages de la démocratie et la place de chacun pour que l'ENVIE de la chose publique soit de nouveau réactivée.

Les grands pâtisseries du millefeuille

Bien connu des gourmets, le millefeuille est composé de couches alternées de pâte feuilletée et de crème pâtissière. En fait, les feuilles servent à assurer la cohérence des couches de crème qui composent le gâteau.

Cette métaphore nous permet d'aborder le millefeuille territorial : les feuilles sont les entités territoriales et la crème, le vivre ensemble, l'économie, la sécurité, le développement, l'environnement... Au départ, le millefeuille a été constitué à la révolution française, plus précisément lors de l'assemblée constituante.

Flash back historique.

Le système politique et administratif de la France a été renversé et il faut le remplacer. Une loi donne naissance à deux entités qui existent encore aujourd'hui : le département et la commune. Si la création du département est relativement simple, il n'en va pas de même pour la commune. Deux grands chefs pâtisseries se retrouvent en cuisine. L'un est Mirabeau, un noble du sud de la France, rejeté par sa caste et député du Tiers-Etat d'Aix-en-Provence. L'autre est

Jacques-Guillaume Thouret, un bourgeois normand, député du Tiers-Etat de Normandie. Ces deux grands chefs n'ont ni la même formation ni les mêmes recettes.

Mirabeau est jacobin. Il veut un pouvoir central fort, qui prend en compte le peuple rural mais sans lui laisser trop de pouvoir. Il propose que les paroisses deviennent des communes. A l'opposé, Thouret est girondin, comme son ami Condorcet. Il est fédéraliste et veut que chaque entité territoriale soit assez forte en terme démographique. Pas question donc de dépasser le nombre de sept mille cinq cents communes. Comme on est en démocratie, justement, le combat des chefs se fait par la voie du vote et c'est Mirabeau qui l'emporte. Ainsi naissent quarante-quatre mille communes, avec dans chacune d'elle une mairie, un conseil municipal et un maire. Sous la troisième république, certaines mairies deviennent une maison commune. On trouve dans le même bâtiment la mairie et l'école, la fameuse école de Jules Ferry, gratuite, laïque, républicaine et obligatoire.

Après la guerre, les géographes disent : la France, c'est Paris et le désert français. L'exode rural en effet

a vidé les provinces au profit de Paris. Plusieurs lois sont mises en oeuvre pour rééquilibrer le territoire. En 1982, les lois Defferre rajoutent deux feuilles au dessert français : le conseil général et le conseil régional. Ceci fait naître un grand espoir de décentralisation des pouvoirs et des compétences. Aujourd'hui, l'allègement du millefeuille est en cours - la France ne compte plus que trente-six mille communes. La réunion des communes est souhaitée et c'est ainsi que naissent des entités territoriales de plus en plus grosses : les communautés de communes, les communautés d'agglomérations, les communautés urbaines, les métropoles... Les mariages sont prononcés par le préfet qui met en cadeau dans la corbeille de noces le gel des baisses de dotations pour trois ans - du moins si la commune nouvelle compte quinze mille habitants. Si ce n'est pas un mariage d'amour, ce n'est pas non plus un mariage de raison ! Les entités nouvelles sont formées par la fusion d'entités plus petites comme les régions ou les communes, couche de base du millefeuille. **(texte de Monique Pierlot)**

Nicolas Debray, agitateur de particules démocratiques

Les maires des petites communes sont donc en première loge, plutôt en première ligne, de ce passionnant mais périlleux défi. C'est ce qu'explique Nicolas Debray :

"Je suis arrivé à Etival-les-Ronchaux en 2002, à l'âge de un an. Je suis une pièce rapportée, en patois : un ratraït. J'ai vécu mon enfance dans un village qui comptait cinquante habitants dont une bande de jeunes qui adoraient faire la fête et qui avaient créé une association. Devenu maire, le président

de cette association a noué des liens avec les producteurs de vin bio du Beaujolais. A vingt-sept ans, il est devenu le premier maire vert de France. Sa municipalité a été précurseur dans le domaine du tri des déchets et de la création de POS. J'étais donc à bonne école et à huit ans, j'ai créé l'association des jeunes de Crouzet (AJC). Au collège, j'ai été délégué de classe et délégué des délégués au conseil d'administration. Puis je suis allé vivre en communauté dans le Haut-Jura. C'est par les hasards de la vie des territoires et de ma vie personnelle que je suis devenu maire d'Etival. J'étais maire

d'une maison commune qui en plus de la mairie et de l'école abrite la fruitière. La fruitière, c'est le lieu où les fermiers apportent le lait de leurs vaches afin qu'il soit transformé en fromage, ils apportent le fruit de leur travail. La maison commune est donc un lieu à la fois politique, éducatif et économique. Le village compte trois cent trente habitants et fait partie d'une communauté de communes de dix-sept communes. Aujourd'hui, cette « com com » doit passer à vingt-sept."



Photo Benoit Pasquier

Il raconte ce qu'il pense de son action et de sa vie de maire : "J'ai vite discerné les deux mamelles du maire : la responsabilité et le pouvoir. Le maire est responsable de tout. S'il arrive quelque chose, il risque la prison. C'est pour cela qu'il n'y a pas beaucoup de monde au portillon et que les maires interdisent beaucoup de choses. Le maire a un pouvoir de police qui lui permet de faire des arrêts sans même en référer à son conseil municipal. Ses pouvoirs sont

renforcés par la bande des élus des échelons supérieurs qui lui rétrocèdent une part de leur propre pouvoir."

La région Bourgogne et la région Franche-Comté ont fusionné et on ne sait pas encore si c'est pour le meilleur ou pour le pire mais c'est de toute façon passionnant pour un élu de réfléchir et d'agir. C'est ce que fait encore Nicolas Debray alors qu'il n'est plus maire d'Etival-les-Ronchaux : il se pose des questions et par sa conférence

gesticulée fait lever chez le public une pâte d'engagement :

Je réfléchis autour des différents modes de démocratie, au changement de mentalité nécessaire pour renouveler la classe dirigeante et aux freins qui empêchent la démocratie. Je pense à la haine de l'élu, dont il est dit qu'il ne fait rien et qu'il est profiteur, alors que 75 % des élus sont bénévoles. Pour les fusions, je pèse le pour et le contre : dans les entités territoriales réduites, le plus souvent, le maire s'occupe de petites choses prosaïques, il ne peut pas développer de visions ambitieuses pour l'avenir. Il règle des problèmes privés plutôt que collectifs. Il y a un manque de moyens. Dans une grosse entité territoriale, il y a plus de moyens donc on peut faire plus d'actions, des actions qui induisent l'avenir mais il n'est pas sûr que l'on fasse des économies, ce qui est le principal motif invoqué pour justifier la fusion. De toutes façons, rien n'empêche le népotisme et le clientélisme."

S'interroger sur la fragilité de la démocratie

La recette nécessite un bon tour de main de la part du pâtissier. Ce tour de main est apporté par la démocratie. S'attaquer aux millefeuilles peut donc attenter à la démocratie même.

Nicolas Debray s'est donc mis à plancher sur le concept même de démocratie, ce qui l'a ramené à ses fondamentaux personnels : "Ma définition de la démocratie vient des coopératives d'éducation populaire. Une démocratie, c'est l'organisation d'une société qui reconnaît qu'elle est divisée, traversée par des contradictions d'intérêt et qui va donner comme modalité d'associer à parts égales chaque

citoyen dans l'expression de ces contradictions. Ceci en vue d'arriver à un arbitrage commun. Bref, on est tous différents, on a des intérêts et des points de vue différents mais on est tous dans le même bateau et ce bateau, il faut le faire avancer ensemble. Mais, il faut en convenir, tout le monde ne partage pas cette définition de la démocratie et n'a pas la même exigence démographique." Ses réflexions sont des questions auxquelles l'avenir répondra : qu'en est-il de l'aménagement du territoire et de l'égalité territoriale? Les élus et les habitants sont-ils destinés à devenir de simples consommateurs de services publics? Et quels services publics dans les campagnes? Quelles

seront les compétences réelles des communes ?.

La décentralisation tant attendue n'a pas développé l'autonomie dans les territoires, au contraire, elle a amené la compétitivité : depuis la baisse des dotations de l'Etat, chaque métropole se bat pour récupérer des foyers fiscaux et des entreprises pour grossir son panier fiscal. Dans ce combat de géants que deviennent les communes? Quelques conclusions s'imposent à l'esprit : un millefeuille libéral est entrain de remplacer le millefeuille républicain ; le temps des territoires ne correspond plus au temps de la démocratie.

Des éléments abordés lors des débats

La démocratie doit passer par le faire ensemble :

Sur la Vineuse qui fusionne avec trois autres communes, il y a besoin d'un projet fédérateur : partager, faire des choses ensemble (par rapport à l'accueil des migrants, peut-être), faire un projet ponctuel avec un début et une fin, créer des commissions citoyennes, des jardins partagés, revenir à la terre. Il y a nécessité à apprendre à se connaître, réfléchir, discuter puis faire ensemble.

La pratique de la démocratie ne se décrète pas, elle s'apprend.

« L'éducation populaire et les Universités Rurales du Clunisois et du Brionnais permettent d'apprendre et de s'enrichir les uns des autres.

La problématique des ordures ménagères par exemple nous a amenée à réfléchir sur une strate particulière : les syndicats intercommunaux. Ces structures rajoutent de l'opacité et diluent un peu plus les niveaux de représentation et de démocratie. Elles sont plus puissantes que les structures représentatives comme un conseil municipal.

D'autres espaces démocratiques doivent être valorisés pour permettre aux gens de réfléchir et de faire des choses ensemble, d'avoir des opinions contradictoires et de les exprimer. »

Comment animer la vie démocratique ?

« La question est de savoir comment faire pour animer la vie démocratique et collective quand on est élu. On se rend compte que dans les communes à faibles effectifs c'est très difficile de mettre en place cette vie

démocratique. Il y a une notion de taille critique. La proximité semble être un atout mais ce n'est pas sûr. La plupart du temps, les problèmes traités sont des problèmes liés à la personne et non plus des problèmes d'intérêt général »

Etre au service du citoyen avant tout

« On s'est posé la question de savoir pourquoi le législateur n'a pas pris tout de suite en compte la situation des petites communes. On voit bien que les petites communes ne peuvent plus survivre sans les dotations. Les fusions sont une bonne chose mais on s'aperçoit que ça ne marche pas très bien. Cela remet en cause la démocratie. Les maires qui sont parfois des potentats locaux sont attachés à leur pouvoir et refusent d'être au service des citoyens. Il faut quand même penser qu'on les a élus pour être au service des citoyens et garantir un service public de qualité et qui respecte l'égalité des citoyens. Les élus ne font plus cela. Après 2020, la loi



NOTRe (loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, promulguée en 2015) va réaménager les compétences et l'existence de certaines communes ne sera plus justifiée. »

Les conditions de la participation de la population

« Nous avons mis en place des Sociétés coopératives d'intérêt collectif. Régulièrement, nous faisons des

journées de volontaires. Cela se passe bien, les gens viennent. Ils veulent bien aider mais il faut tout organiser. Dans les petites communes, la bureaucratie est compliquée. Il faut vraiment créer les conditions de la participation des gens. Par exemple, dans une commune qui n'a plus les moyens de consacrer un employé municipal, le fleurissement pourrait être fait par la population, comme un service volontaire. »

Des réalités électorales difficiles à appréhender

« Avec la nouvelle réforme, quand il n'y aura pas de candidat aux élections la commune sera absorbée par la commune voisine. Aujourd'hui, il existe des communes qui sont administrées par trois ou quatre personnes.

Nous sommes plusieurs à être élus et à dire que ce n'est pas facile de susciter la participation des habitants parce que ce n'est pas dans les habitudes et que ça demande une certaine éducation. Pour que les gens se sentent à l'aise, il faudrait commencer tout petit. Que les enfants prennent la parole, par des conseils d'enfants, qu'ils participent à la prise de décision. Il y a aussi de l'hostilité au changement. Les "contre" s'expriment plus facilement que les "pour". Du coup, quand on abandonne le projet, certains viennent dire "dommage, on était d'accord".

Le manque de candidats justifie la fusion des communes. Il n'y a pas beaucoup de jeunes dans nos conseils municipaux parce que les jeunes manquent de disponibilités. Ils ont une famille, un travail. Un mandat dure six ans, c'est long. On

pourrait avoir des engagements tests sur des périodes plus courtes. La personne s'engage et si ça lui plaît, elle continue. C'est une expérience à vivre.

La conférence gesticulée et toutes les remarques autour des tables peuvent donner envie de participer à la vie municipale. »

Mieux communiquer pour susciter la mobilisation

« A Cortambert et dans les communes voisines, nous sommes d'accord pour le regroupement ponctuel ou des projets communs, ceci pour

faire des économies. Il faut communiquer aux habitants les décisions prises au niveau de la communauté de communes, c'est-à-dire qu'il faut faire des comptes-rendus.

L'information est un point clé pour stimuler la vie démocratique. Les thèmes sont débattus au sein des commissions de « com com » mais parfois les gens des communes se sentent dépossédés. Les grosses communautés de communes ne sont peut-être pas de nature à favoriser la participation des gens. L'Etat est plutôt dans la logique de fusion institutionnelle que dans la mutualisation ponctuelle. La démocratie prend du temps et de l'énergie. Internet est un bon outil. »



Quelles sont les revendications ou espérances évoquées pour l'avenir ?

Maintenir la motivation des élus

Les élus des petites collectivités sont motivés. L' élu de proximité est le mieux à même d'intéresser les habitants aux problèmes qui les concernent, dans la commune comme à tous les niveaux où s'exerce la politique. L' élu doit s'entourer d'une bonne équipe et accepter son rôle de meneur sans faire des abus de pouvoir, sans devenir un autocrate, un potentat.

Des laboratoires naturels pour de nouvelles idées :

De nouveaux espaces permettent d'échanger les savoirs en partant d'expériences de terrain. Ces nouveaux espaces de savoirs donneront naissance à de nouveaux espaces de décisions.

Les petites collectivités sont les laboratoires naturels des nouvelles idées, des nouvelles actions, des nouvelles politiques.

Des espaces pour s'exprimer et s'engager

On peut aussi créer des commis-

sions citoyennes et des comités citoyens.

Des ententes sont possibles entre les petites communes pour des projets communs, par exemple la création d'un RPI mais cela implique certains renoncements.

Les GAP (groupe action projet) sont des groupes temporaires formés pour tout un mandat ou sur une compétence donnée pour mener à bien des projets d'intérêt général.

Des lieux pour rassembler et innover

Les lieux pour rassembler sont nécessaires.

En démocratie, il faut apprendre à se connaître, connaître les valeurs qu'on partage, discuter et surtout faire ensemble.

Changer de comportements

Il faut arrêter d'élire un élu par défaut, parce qu'il n'y a pas d'autre candidat.

Une démocratie saine doit pouvoir tenir compte des votes blancs.

Eduquer pour mieux envisager l'avenir :

Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes peuvent être très pertinents.

La création de commissions qui réunissent différentes compétences et sont ouvertes à la population semble également un atout pour changer les choses. Ces commissions peuvent être temporaires pour régler des problèmes pratiques.

Le système démocratique implique le partage des pouvoirs et de richesses en toute transparence.

Les expressions doivent être diverses et ne doivent pas être réservées qu'à un petit nombre.

Assumer des contradictions

Des réflexions sont engagées sur la schizophrénie territoriale. D'un côté, les communes sont considérées comme ringardes mais d'un autre côté on y tient.

Lors de la formation d'une nouvelle entité territoriale, ce n'est pas une simple mutualisation de compétences, c'est une véritable fusion et toute fusion dégage de l'énergie.

Accueillir les initiatives

Beaucoup de dynamiques hors système favorisent la démocratie, comme les SEL, (système d'échange local), les SCOP (société coopérative de production), les Villages solidaires (initiative qui permet aux gens de se retrouver, de s'exprimer et de faire des choses ensemble.) Elles doivent être accueillies.

D'autres manières d'investir la politique

Nous devons penser à d'autres façons de faire de la politique et d'autres systèmes de représentation.

Que souhaitons nous ?

- La sociocratie, qui est un mode de gouvernance permettant à une organisation, quelle que soit sa taille — d'une famille à un pays —, de fonctionner efficacement sans structure de pouvoir centralisée selon un mode auto-organisé et de prise de décision distribuée. Quand il n'y a pas de candidats, chacun propose un nom en argumentant son choix. La personne qui voit le choix se reporter sur elle peut accepter ou refuser d'être élu.

- Ou la stochocratie, nom savant pour parler du tirage au sort. La stochocratie qualifie un système politique dans lequel les représentants du peuple sont désignés par tirage au sort, procédure qui remplace l'élection, à un niveau local ou national.

Quoiqu'il en soit les élus doivent aller sur le terrain pour voir se dessiner les grandes lignes de l'avenir. Ils doivent développer leur esprit visionnaire.

Aller au contact des gens, les écouter, leur parler, les informer.

De nombreux moyens de communication sont aujourd'hui à leur disposition comme les réseaux sociaux, la boîte mail, la news letter, les journaux communaux.

Il existe une façon de faire de la politique qui laisse de la place aux autres et qui assure la transmission, le passage de flambeaux.

Les conditions de l'engagement

Les emplois en mairie pour les jeunes, autrefois les objecteurs de conscience et aujourd'hui le service civique, sont utiles mais avec un vrai travail, un travail utile pour la collectivité et formateur pour le jeune.

Quand une personne s'engage dans sa jeunesse, que ce soit en politique ou dans le monde associatif, elle continue dans l'âge adulte.

Un projet économique commun induit l'engagement naturel de chacun.

S'engager dans les associations ou comme élu de base est un apprentissage pour accéder à des postes

plus importants.

Souvent, ceux qui s'engagent sont des gens venus d'ailleurs.

Pour ceux qui viennent d'ailleurs, devenir élu est une bonne façon de découvrir un territoire et de s'y intégrer.

L'exemple des autres est moteur d'engagement.

Il faut créer les conditions pour que les gens s'engagent dans la politique.

Le difficile métier d'élu

L'engagement et la prise de responsabilité sont difficiles parce que les gens n'ont pas été éduqués à cela. Depuis qu'ils sont petits, on leur demande d'obéir et on leur dit que les "grands" savent mieux ce qui est bon pour eux.

Pour un élu, la vie et l'engagement sont très imbriqués. Il faut accepter le pouvoir, les responsabilités.

Il faut rester humble, ne pas rêver de donner son nom à bâtiment ou à une rue, savoir que l'on ne révolutionne pas un lieu. Il faut être content de créer un élan.

Etre ou avoir été élu est valorisant ; c'est riche en terme de formation professionnelle et de qualités humaines.

Mais il est nécessaire d'apprendre à se protéger contre les déceptions et les attaques.

Un élu peut exprimer sa déception et sa colère.

Il peut démissionner si le décalage est trop grand entre sa pensée et une situation donnée. Il reste maître de sa pensée et de son destin.

Il est normal pour un élu, comme toute personne investie, d'avoir des engagements à éclipses, de se mettre parfois en retrait ou de se retirer définitivement.

Quelques citations issues de la conférence

- *« On voulait inventer le BCB, bonheur communal brut, mais on se rend compte qu'on a passé plus de temps à gérer les emmerdes qu'à donner du bonheur.*
 - *Quand on est élu, on est toujours le même mais pas aux yeux des autres. On change de prénom : on s'appelle monsieur-le-maire. - Tu deviens le maire de tout le monde même de ceux que tu n'aimes pas.*
 - *il faut avoir du temps. - Etre maire, c'est sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.*
 - *Etre maire, ce n'est pas être mère : l'élu ne doit pas mater les habitants de sa commune.*
 - *Le maire est tout de même un peu mère, le père étant le préfet, représentant de l'Etat et qui a le principal pouvoir de décision.*
 - *La question du pouvoir est assez centrale : comment accepter de le partager.*
 - *Ce n'est plus l'élu bâtisseur mais l'élu animateur. Il doit donner à chacun l'envie de s'impliquer.*
 - *La démocratie n'est pas réservée à l'usage institutionnel, il y a d'autres espaces démocratiques.*
 - *L'intérêt général, ce n'est pas la somme des intérêts particuliers.*
 - *Ça prend du temps de mettre à jour les contradictions du terrain.*
 - *Quand tu t'arrêtes, ça fait un grand vide, tu as l'impression de ne plus servir à rien. Il faut se soigner de la dépendance aux responsabilités collectives.*
 - *Le bonheur collectif est encore plus puissant que le bonheur individuel.*
- Je suis heureux de repartir ce soir en ayant entendu parler d'éducation populaire. C'est une notion qui a été complètement mise de côté ces dernières années. »*

Texte de Monique Pierlot et Chantal Tramoy

Soirée organisée en partenariat avec la municipalité de La Vineuse et le Foyer Rural de La Vineuse

Université Rurale du Clunisois
FRGS
Rue des Griottons 71250 Cluny
Tél. 03 85 59 23 64
Fax 03 85 59 12 47
Email - frgs@wanadoo.fr

Retrouvez toute l'actualité du FRGS sur notre site internet :
www.fdf71.org/cluny